

RCS : RENNES
Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 00574
Numéro SIREN : 397 470 386
Nom ou dénomination : IN EXTENSO BRETAGNE

Ce dépôt a été enregistré le 05/12/2017 sous le numéro de dépôt 14086

14086

SA IN EXTENSO BRETAGNE

ETATS FINANCIERS au 31/05/2017

DÉPÔT DU
05 DEC. 2017TRIBUNAL DE COMMERCE
DE RENNES

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/05/2017	Net 31/05/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	59 720	56 408	3 312	1 598
Fonds commercial (1)	6 521 445		6 521 445	9 314 603
Autres immobilisations incorporelles	2 827 557		2 827 557	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	4 878	4 878		
Constructions	60 497	60 497		
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	2 054 652	1 836 891	217 761	233 510
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	2 717 420	1 405 787	1 311 633	429 143
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	5 944		5 944	1 944
Autres immobilisations financières	132 705		132 705	143 984
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	14 384 817	3 364 460	11 020 357	10 124 781
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	7 892 731	1 169 118	6 723 612	6 147 515
Autres créances	727 809		727 809	1 075 103
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	125 076		125 076	76
Disponibilités	1 523 474		1 523 474	2 113 904
Charges constatées d'avance (3)	212 601		212 601	224 209
TOTAL ACTIF CIRCULANT	10 481 692	1 169 118	9 312 573	9 560 808
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	24 866 509	4 533 579	20 332 930	19 685 589
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				830 955

Albert ABEHSSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

BILAN PASSIF

	31/05/2017	31/05/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 634 940	2 876 840
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 396 452	2 396 452
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	360 000	360 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 838 083	4 045 233
Report à nouveau		9 154
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 029 321	1 102 212
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	50 787	50 787
TOTAL CAPITAUX PROPRES	10 309 582	10 840 678
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	460 352	478 800
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	460 352	478 800
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	808 620	623 617
Emprunts et dettes financières diverses (3)	898 518	746 488
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	811 361	855 915
Dettes fiscales et sociales	4 134 007	4 004 521
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 138 910	328 092
Produits constatés d'avance	1 771 581	1 807 478
TOTAL DETTES (1)	9 562 996	8 366 110
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	20 332 930	19 685 589
(1) Dont à plus d'un an (a)	504 198	1 095 714
(1) Dont à moins d'un an (a)	9 058 798	7 270 396
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		24 992
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Albert ABEHSSERA
 Expert comptable diplômé
 Commissaire aux comptes
 Membre de la Compagnie
 Régionale de Paris
 112 bis, rue Cardinet
 75017 PARIS

COMPTES DE RESULTAT

	France	Exportations	31/05/2017	31/05/2016
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	324 268		324 268	405 951
Production vendue (services)	15 038 598		15 038 598	17 026 664
Chiffre d'affaires net	15 362 866		15 362 866	17 432 615
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			17 485	4 370
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			532 842	565 040
Autres produits			290	172
Total produits d'exploitation (I)			15 913 483	18 002 197
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			3 275 798	4 241 017
Impôts, taxes et versements assimilés			522 335	597 538
Salaires et traitements			6 327 390	6 737 909
Charges sociales			2 563 272	2 782 686
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			74 183	74 534
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			331 112	393 726
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			8 864	27 604
Autres charges			1 271 401	1 618 320
Total charges d'exploitation (II)			14 374 355	16 473 335
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			1 539 129	1 528 862
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				64 740
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			5 820	9 989
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			785 000	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			790 820	74 729
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			785 000	415 000
Intérêts et charges assimilées (4)			14 005	68 070
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			799 005	483 070
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-8 185	-408 341
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			1 530 943	1 120 520

Albert ABEHSSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

COMPTE DE RESULTAT

	31/05/2017	31/05/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	302	13 295
Sur opérations en capital	76 721	3 567 334
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	77 023	3 580 629
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	24 996	55 664
Sur opérations en capital	76 131	3 206 269
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	101 127	3 261 933
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-24 104	318 696
Participation des salariés aux résultats (IX)	106 606	123 385
Impôts sur les bénéfices (X)	370 912	213 619
Total des produits (I+III+V+VII)	16 781 326	21 657 554
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	15 752 005	20 555 342
BENEFICE OU PERTE	1 029 321	1 102 212
(a) Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier - Redevances de crédit-bail immobilier (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) Dont produits concernant les entités liées (4) Dont intérêts concernant les entités liées		

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SA IN EXTENSO BRETAGNE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/05/2017, dont le total est de 20 332 930 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 029 321 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/06/2016 au 31/05/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/06/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/05/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Travaux en cours :

L'entreprise a eu recours à des options particulières : Travaux encours clients.

Les travaux encours à la clôture de l'exercice sont traités au prix de vente avec prise en compte des bonis et des malis et en retenant la méthode de l'avancement.

Ils figurent en "Clients-facture à établir" lorsqu'il s'agit de travaux à facturer et en "Produits constatés d'avance" lorsqu'il s'agit de travaux facturés d'avance.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Albert ABEHSSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Agencements des constructions : 6 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 4 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise apprécie à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Titres de participations

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires (Droit de mutation, honoraires et frais d'actes).

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net corrigé de la filiale ou en fonction de ses perspectives de rentabilité.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable inscrite à l'actif du bilan (augmentée le cas échéant du mali technique affecté aux titres de participation), une provision pour dépréciation des titres est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants ont été comptabilisés intégralement sous la forme d'une provision.

Albert ABEHSSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le crédit d'impôt compétitivité emploi théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture a été constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 279 188 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE théorique comptabilisé à la date de clôture de l'exercice s'élève à 279 188 euros.

Le montant de la créance de CICE définitif au titre de l'année civile 2017 sera constaté sur le prochain exercice et sera imputable sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de ce même exercice.

Albert ABEHSSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

FAITS CARACTERISTIQUES

Autres éléments significatifs

Identité des sociétés Mères consolidant les comptes de la société :

SAS DELOITTE au capital de 23 428 650 €

SIEGE SOCIAL : 185 avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY SUR SEINE

Faits caractéristiques :

La Société a procédé à des rachats d'actions puis à une réduction de capital.

Intégration fiscale

La Société IN EXTENSO BRETAGNE est en intégration fiscale selon convention à effet du 01 juillet 2009.

IN EXTENSO BRETAGNE en est la société mère.

Ci-dessous la liste des filiales :

- SARL CIE Fiduciaire du Golfe 18 rue Edgar Touffreau 56880 PLOEREN

Absence d'amortissement des fonds de commerce

Les modifications introduites au PCG par le règlement 2015-06 de l'ANC sont applicables pour la première fois aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016. Ces modifications concernent notamment l'amortissement des fonds commerciaux et le reclassement des malis de fusion.

Affectation des malis de fusion

Le mali de fusion d'une valeur de 1 583 751 euros (résultat de la fusion de la SA CEGEX) au bénéfice de la société IN EXTENSO BRETAGNE a été reclassé au 1er juin 2016 dans la rubrique comptable à l'actif sous-jacent auquel il est affecté, en compte 208100 "mali de fusion sur actifs corporels"

Le mali de fusion d'une valeur de 883 369 euros (résultat de la fusion de la société GENESTIER) au bénéfice de la société IN EXTENSO BRETAGNE a été reclassé au 1er juin 2016 dans la rubrique comptable à l'actif sous-jacent auquel il est affecté, en compte 208100 "mali de fusion sur actifs corporels"

Le mali de fusion d'une valeur de 38 207 euros (résultat de la fusion de la société IN EXTENSO GESTION SOCIALE PLERIN) au bénéfice de la société IN EXTENSO BRETAGNE a été reclassé au 1er juin 2016 dans la rubrique comptable à l'actif sous-jacent auquel il est affecté, en compte 208100 "mali de fusion sur actifs corporels"

FAITS CARACTERISTIQUES

Le mali de fusion d'une valeur de 100 279 euros (résultat de la fusion de la société CAGF) au bénéfice de la société IN EXTENSO BRETAGNE a été reclassé au 1er juin 2016 dans la rubrique comptable à l'actif sous-jacent auquel il est affecté, en compte 208100 "mali de fusion sur actifs corporels"

Le mali de fusion d'une valeur de 186 951 euros (résultat de la fusion de la société FIDECO) au bénéfice de la société IN EXTENSO BRETAGNE a été reclassé au 1er juin 2016 dans la rubrique comptable à l'actif sous-jacent auquel il est affecté, en compte 208100 "mali de fusion sur actifs corporels"

Le mali de fusion d'une valeur de 8 724 euros (résultat de la fusion de la société AUDIT DU MENE) au bénéfice de la société IN EXTENSO BRETAGNE a été reclassé au 1er juin 2016 dans la rubrique comptable à l'actif sous-jacent auquel il est affecté, en compte 208100 "mali de fusion sur actifs corporels"

Albert ABEHSSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	9 314 603	42 679	8 280	6 521 445
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	57 170	2 803 831		2 887 276
Immobilisations incorporelles	9 371 772	2 846 510	8 280	9 408 721
- Terrains	4 878			4 878
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	60 497			60 497
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 328 908	12 404	46 851	1 294 461
- Matériel de transport	33 493			33 493
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	710 523	86 450	70 275	726 698
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 138 298	98 855	117 126	2 120 027
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 049 930	1 667 490		2 717 420
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	145 928	4 000	11 279	138 649
Immobilisations financières	1 195 858	1 671 490	11 279	2 856 069
ACTIF IMMOBILISE	12 705 928	4 616 854	136 685	14 384 817

Albert ABEHSSERA
 Expert comptable diplômé
 Commissaire aux comptes
 Membre de la Compagnie
 Régionale de Paris
 112 bis, rue Cardinet
 75017 PARIS

NOTES SUR LE BILAN

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	2 846 510	98 855	1 671 490	4 616 854
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	2 846 510	98 855	1 671 490	4 616 854
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	8 280	117 126	11 279	136 685
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	8 280	117 126	11 279	136 685

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Le fonds de commerce figure à l'actif du bilan pour sa valeur d'achat, d'apport ou résulte d'opération de fusion (mali technique). La valeur d'inventaire du fonds de commerce correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée sur la base des performances opérationnelles actuelles et futures estimées de l'entreprise, ou d'une valeur de marché.

Lorsque des événements ou changements des conditions du marché sont susceptibles de provoquer une perte de valeur, aboutissant à une valeur d'utilité inférieure à la valeur inscrite au bilan, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

	31/05/2017
Éléments achetés	4 608 503
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	4 740 498
Total	6 521 445

Absence d'amortissement des fonds de commerce :

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne seront pas amortis.

Albert ABEHSSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL COMPAGNIE FIDUCIAIRE DU GOLFE 35000 RENNES	208 665	-14 102	100,00	-19 802
SELAS STERENN 29850 GOUESNOU	40 000	120 779	99,52	36 122
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	2 117 420	1 311 633			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat, et, le cas échéant des frais liés à l'acquisition (droit de mutation, honoraires et frais d'actes).

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net corrigé de la filiale ou en fonction de ses perspectives de rentabilité.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable inscrite à l'actif du bilan (augmentée le cas échéant du mali technique affecté aux titres de participation), une provision pour dépréciation des titres est constituée du montant de la différence.

Albert ABEHSSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

NOTES SUR LE BILAN

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	55 572	836		56 408
Immobilisations incorporelles	55 572	836		56 408
- Terrains	4 878			4 878
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	60 497			60 497
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 223 997	22 124	46 851	1 199 270
- Matériel de transport	33 493			33 493
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	581 924	51 223	29 019	604 129
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 904 789	73 347	75 870	1 902 266
ACTIF IMMOBILISE	1 960 360	74 183	75 870	1 958 673

Albert ABEHSSERA
 Expert comptable diplômé
 Commissaire aux comptes
 Membre de la Compagnie
 Régionale de Paris
 112 bis, rue Cardinet
 75017 PARIS

NOTES SUR LE BILAN

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 8 971 790 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	5 944		5 944
Autres	132 705		132 705
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	7 892 731	7 892 731	
Autres	727 809	727 809	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	212 601	212 601	
Total	8 971 790	8 833 141	138 649
Prêts accordés en cours d'exercice	4 000		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - FAE groupe IE	2 400
Clients - FAE hors groupe	1 658 351
RRR à obtenir & avoirs à recevoir	15 416
Orga. sociaux - Pdts à recevoir	6 800
Etat - produits à recevoir	135 704
Divers - Produits à recevoir	11 578
Total	1 830 250

Albert ABEHSSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

NOTES SUR LE BILAN

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	620 787	785 000		1 405 787
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	1 964 449	331 112	1 126 443	1 169 118
Total	2 585 236	1 116 112	1 126 443	2 574 905
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		331 112	341 443	
Financières		785 000	785 000	
Exceptionnelles				

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 1 169 118 euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Montant
DEPRECIATION CREANCES CLIENTS	1 169 118
TOTAL	1 169 118

NOTES SUR LE BILAN

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 634 940,00 euros décomposé en 131 747 titres d'une valeur nominale de 20,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	143 842	20,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice	12 095	20,00
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	131 747	20,00

Variation du capital social :

Deux opérations des rachats d'actions et de réduction de capital ont eu lieu sur l'exercice :

Par décision collective en date du 9 janvier 2017, les associés ont décidé de racheter les 4 906 actions détenues pour deux associés quittant la société pour un montant de 341 212 euros puis de réduire le capital social à la valeur nominale à hauteur de 98 120 €.
Lors du procès-verbal du conseil d'administration du 2 février 2017, celui-ci exécute l'opération de rachat et de réduction de capital.

Par décision collective en date du 5 mai 2017, les associés ont décidé de racheter 7 189 actions à un actionnaire pour un montant de 499 995 euros puis de réduire le capital social à la valeur nominale à hauteur de 143 780 euros.
Lors du procès-verbal du conseil d'administration du 30 mai 2017, celui-ci exécute l'opération de rachat et de réduction de capital.

Liste des propriétaires détenant plus de 10 % du capital

	% de détention	Nombre de parts ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
SA IN EXTENSO OPERATIONNEL 69286 LYON CEDEX 02	67,21	88 559,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Albert ABEHSSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

NOTES SUR LE BILAN

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/11/2016.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	9 154
Résultat de l'exercice précédent	1 102 212
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	1 111 366
Affectations aux réserves	392 157
Distributions	719 210
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	1 111 367

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/06/2016	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/05/2017
Capital	2 876 840			241 900	2 634 940
Primes d'émission	2 396 452				2 396 452
Réserve légale	360 000				360 000
Réserves générales	4 045 233	392 157	392 157	599 307	3 838 083
Report à Nouveau	9 154			9 154	
Résultat de l'exercice	1 102 212	-1 102 212	1 029 321	1 102 212	1 029 321
<i>Dividendes</i>		719 210			
Provisions réglementées	50 787				50 787
Total Capitaux Propres	10 840 678	9 154	1 421 478	1 952 574	10 309 582

Albert ABEHSSE
 Expert comptable diplômé
 Commissaire aux comptes
 Membre de la Compagnie
 Régionale de Paris
 112 bis, rue Cardine
 75017 PARIS

NOTES SUR LE BILAN

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	50 787			50 787
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	50 787			50 787
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	458 456	8 864	27 312		440 008
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	20 344				20 344
Total	478 800	8 864	27 312		460 352
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		8 864	27 312		
Financières					
Exceptionnelles					

Albert ABEHSSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

NOTES SUR LE BILAN

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 9 562 996 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	808 620	304 422	483 365	20 833
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	811 361	811 361		
Dettes fiscales et sociales	4 134 007	4 134 007		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 037 428	2 037 428		
Produits constatés d'avance	1 771 581	1 771 581		
Total	9 562 996	9 058 798	483 365	20 833
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	500 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	290 029			
(**) Dont envers les groupes et associés	898 518			

NOTES SUR LE BILAN

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - FAR groupe IE	31 993
Fournisseurs - FAR hors groupe	124 195
ICNE s/ emprunts hors clientèle	184
ICNE s/ emprunts clientèle	274
Dettes provisionnées pour CP	785 531
Dettes provisionnées pour RTT	158 431
Personnel - Autres charges à payer	44 575
Personnel - Primes à payer	217 500
Orga. sociaux - CS sur CP	344 681
Orga. sociaux - Autres CS à payer	139 261
Charges à payer form prof. contin	26 197
Charges à payer particip eff constr	39 171
Charges à payer taxe apprentissag	17 464
Etat - Charges à payer	54 878
Charge à payer - CFE	6 750
Charges à payer - CVAE	52 500
Charge à payer - Taxe foncière	9 010
RRR à accorder et autres AAE	13 190
Divers - Charges à payer	35 773
Total	2 101 559

Autres informations

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	212 601		
Total	212 601		

Albert ABEHSSERA
 Expert comptable diplômé
 Commissaire aux comptes
 Membre de la Compagnie
 Régionale de Paris
 112 bis, rue Cardinet
 75017 PARIS

NOTES SUR LE BILAN**Produits constatés d'avance**

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	1 771 581		
Total	1 771 581		

Albert ABEHSSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	-1 779		-1 779
Ventes de produits intermédiaires	326 047		326 047
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	14 950 672		14 950 672
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	87 926		87 926
TOTAL	15 362 866		15 362 866

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 26 430 euros

Honoraire des autres services : 2 400 euros

Résultat financier

	31/05/2017	31/05/2016
Produits financiers de participation		64 740
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	5 820	9 989
Reprises sur provisions et transferts de charge	785 000	
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	790 820	74 729
Dotations financières aux amortissements et provisions	785 000	415 000
Intérêts et charges assimilées	14 005	68 070
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	799 005	483 070
Résultat financier	-8 185	-408 341

Albert ABEHSSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79100000 - Transferts de charges	18 381	
79120000 - Remboursement agefos - Autres frais	38 857	
79140000 - Avantages en nature hors associés	15 505	
79150000 - Trf de charges - Divers social	91 344	
	164 087	
Total	164 087	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	79	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	24 917	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	49 536	
Autres charges	26 595	
Rentrées sur créances amorties		276
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		25
Produits des cessions d'éléments d'actif		63 150
Autres produits		13 572
TOTAL	101 127	77 023

Résultat et impôts sur les bénéfices

Albert ABEHSSERA
 Expert comptable diplômé
 Commissaire aux comptes
 Membre de la Compagnie
 Régionale de Paris
 112 bis, rue Cardinet
 75017 PARIS

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 33 1/3 %	1 084 909
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 15 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	254 523
Crédit recherche	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	
Autres imputations	

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	1 251 755	370 912	880 843
+ Résultat exceptionnel	-24 104		-24 104
- Participations des salariés	106 606		106 606
Résultat comptable	1 121 045	91 724	1 029 321

Albert ABEHSSERA
 Expert comptable diplômé
 Commissaire aux comptes
 Membre de la Compagnie
 Régionale de Paris
 112 bis, rue Cardinet
 75017 PARIS

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés de 33 1/3 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 289 526 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourrant à augmenter la dette future	50 787
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles	
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourrant à diminuer la dette future	919 364
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Montant de la créance future	289 526
(A - B - C - D) * 33 1/3 %	

Albert ABEHSSERA
 Expert comptable diplômé
 Commissaire aux comptes
 Membre de la Compagnie
 Régionale de Paris
 112 bis, rue Cardinet
 75017 PARIS

AUTRES INFORMATIONS

Effectif

Effectif moyen du personnel : 188 personnes dont 1 apprenti et 5 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	27	
Agents de maîtrise et techniciens	8	
Employés	166	
Ouvriers		
Total	201	

Engagements financiers**Engagements donnés**

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
CA 250 K€ NANTISSEMENT FDS COMMERCE IN EXTENSO BRETAGNE	45 833
CIC 250 K€ NANTISSEMENT FDS COMMERCE IN EXTENSO BRETAGNE	45 833
CIC 250 K€ BREST NANTISSEMENT DU FONDS DU COMMERCE IN EXTENSO BRETAGNE	159 722
CIC 80 K€ BREST NANTISSEMENT DU FONDS DE COMMERCE IN EXTENSO BRETAGNE	28 000
CIC 500 K€ NANTISSEMENT CAT	125 000
Avals et cautions	404 388
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	18 542
Autres engagements donnés	18 542
Total	422 930
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Albert ABEHSSERA
 Expert comptable diplômé
 Commissaire aux comptes
 Membre de la Compagnie
 Régionale de Paris
 112 bis, rue Cardinet
 75017 PARIS

AUTRES INFORMATIONS

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	1 590 000
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Total	1 590 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 440 008 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 440 008 euros

La convention prévoit des indemnités de fin de carrière.

Les engagements ont été constatés sous forme de provisions.

Ils figurent au poste "provisions pour risques et charges" au bilan.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon retrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour de départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans.

Le calcul tient compte des paramètres suivants :

- Taux d'actualisation : 1.75 %

- Taux de progression de salaires : 1.5 % constant

Les taux de rotation sont fixés ainsi :

* - 5 ans : 10%

* 5 à 15 ans : 7%

* + 15 ans : 5%

- Un taux de charges patronales fixé à 45 %

- Table de taux de mortalité : TV 88/90

Albert ABEHSSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardiner
75017 PARIS

AUTRES INFORMATIONS

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Albert ABEHSSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

IN EXTENSO BRETAGNE
Société Anonyme au Capital de 2 634 940 €
Siège social : 7 Avenue Charles Tillon
35000 RENNES
397 470 386 RCS RENNES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 NOVEMBRE 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Mai 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, constatant que le résultat net comptable bénéficiaire de l'exercice s'élève à 1 029 320,91 € approuve la proposition du conseil d'administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

- Résultat net 1 029 320,91 €
- A titre de dividendes aux actionnaires,
la somme de 830 006,10 €
soit un dividende de 6,30 € par action
- Le solde, soit la somme de 199 314,81 €
au poste « Autres réserves ».

Ce dividende sera mis en paiement au plus tard le 28 février 2017.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mai 2017 éligibles à la réfaction de 40 % s'élève à 54 142,20 €. Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mai 2017 non éligibles à la réfaction de 40 % s'élève donc quant à lui à 775 863,90 €.

L'assemblée est informée que les dividendes perçus par les personnes physiques, éligibles à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts, sont assujettis à un prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 quater du Code général des impôts, dont le taux est de 21%.

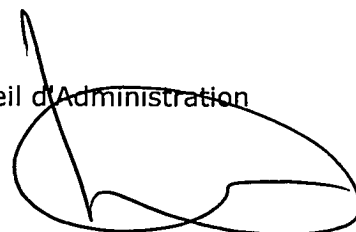
Enfin, pour nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les distributions de dividendes réalisées au cours des trois précédents exercices ont été les suivantes :

Exercice clos le	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction de 40 % sur les dividendes (Article 158.3.2 C.G.I.)	
			Dividendes éligibles	Dividendes non éligibles
31 mai 2016	719 210 €	143 842	54 645 €	664 565 €
31 mai 2015	900 000 €	180 000	150 425 €	749 575 €
31 mai 2014	450 000 €	180 000	75 220 €	374 780 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 27 Novembre 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

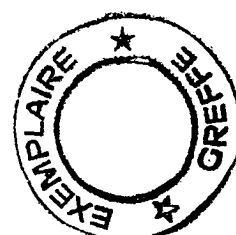
Certifié conforme
Le Président du Conseil d'Administration
Laurent GUILBAUD



Société Anonyme
IN EXTENSO BRETAGNE
7 avenue Charles Tillon
35000 RENNES

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 mai 2017



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mai 2017

Société Anonyme
IN EXTENSO BRETAGNE
7 avenue Charles Tillon
35000 RENNES

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mai 2017 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société **IN EXTENSO BRETAGNE**, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'annexe « Autres éléments significatifs » qui expose un changement de méthode comptable relatif à la première application du règlement ANC n°2015-06. »

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note « Immobilisations incorporelles » de l'annexe présente les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation du fonds commercial,
- La note « immobilisations financières » de l'annexe présente les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participation,

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 10 novembre 2017



Albert ABEHSSERA

Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes